

Paix en Pays Basque : et maintenant les prisonnier.e.s !

PARIS, 9 Décembre

DOSSIER DE PRESSE





SOMMAIRE

✓ Un contexte inédit pour la paix au Pays Basque	4
✓ Le samedi 9 décembre : Pour la paix au Pays Basque : maintenant les prisonnier.e.s	8
✓ Annexes	11



1. Un contexte inédit pour la paix au Pays Basque

Une feuille de route internationale pour la résolution du conflit armé au Pays Basque

➤ Le 17 octobre 2011, 6 leaders internationaux dont Kofi Annan, Jonathan Powell et Gerry Adams présentent une feuille de route pour la résolution du conflit armé au Pays Basque.

Un désarmement réussi

➤ L'organisation armée ETA annonce le 20 octobre 2011 la fin d'une lutte armée entamée il y a plus d'un demi-siècle en pleine dictature franquiste et souhaite se désarmer par le biais d'un processus ordonné, vérifié et sécurisé.

➤ Non seulement les Etats espagnols et français ne créent aucune condition de dialogue ou d'apaisement, mais arrêtent les membres d'ETA qui tentent de mettre leur arsenal sous scellés, sous le contrôle d'une Commission Internationale de Vérification.

➤ Face à cette situation qui dure plus de 5 ans et devant le blocage dans lequel se trouve le processus de paix en Pays Basque, 3 personnalités issues de la société civile (Michel Berhocoirigoin, Jean-Noel Etcheverry « Txetx » et Michel Tubiana) rentrent en contact avec ETA et lui demande de leur déléguer la responsabilité de son arsenal. Le 16 décembre 2016, elles se livrent à la mise hors d'usage de 15 % de l'arsenal du groupe armé ETA. 5 personnes sont ainsi arrêtées par la police française, puis libérées, sous contrôle judiciaire, suite à une forte mobilisation de la population locale, qui les surnomme « les artisans de la paix »

➤ Près de 700 élu.e.s du Pays Basque Nord, de toutes sensibilités politiques (droite, gauche, écologistes, patriotes basques etc.), dont la totalité des parlementaires et la grande majorité des maires demandent au gouvernement français « de s'impliquer dans le processus de désarmement et la résolution globale du conflit ».

➤ Le 8 avril 2017 à Bayonne, des centaines d'Artisan.ne.s de la Paix organisent la remise aux autorités françaises de la totalité de l'arsenal restant d'ETA. C'est la "Journée du désarmement" qui verra se rassembler 20 000 personnes à Bayonne, pour appuyer la fin définitive de la violence, et demander que les autres conséquences du conflit (réconciliation et bases d'un nouveau vivre ensemble, reconnaissance et réparation due aux victimes, sort des prisonnier.e.s basques...) trouvent également une solution.

➤ Pour la première fois dans ce dossier, le gouvernement français s'est démarqué de l'intransigeance et de l'immobilisme de Madrid, et a annoncé son intention de ne pas mettre d'obstacles à ce processus de désarmement, qui s'est effectivement organisé sans aucun problème. L'attitude du gouvernement a été saluée par tous en Pays Basque, quelques soient les étiquettes politiques.



GALERIE PHOTO DE LA JOURNÉE DU DESARMEMENT DE L'ORGANISATION ETA (8 AVRIL 2017)



Le 8 avril, des groupes d'artisans de la paix prennent possession des caches d'armes de l'organisation ETA et les remettent aux autorités françaises.



Prise de parole de Michel Tubiana en tant qu'Artisan de la paix lors de la "Journée du désarmement" du 8 avril 2017 devant 20 000 personnes rassemblées à Bayonne pour l'occasion.



Lecture du "Manifeste de Bayonne" par Louis Joinet et Susan George lors de la "Journée du désarmement" du 8 avril 2017, accompagné.e.s sur scène d'une centaine de personnalités soutenant l'initiative.



Pour une paix juste et durable au Pays Basque : maintenant les prisonnier.e.s

Des droits humains bafoués

- Le 26 avril, le prisonnier basque Oier Gomez, 33 ans, père d'un enfant en bas âge et atteint d'un cancer osseux ne lui laissant que 6 mois d'espérance de vie est libéré (suspension de peine). La décision judiciaire est motivée par son état de santé mais également par le nouveau contexte créé par le désarmement de l'organisation ETA.
- Parmi les prisonnier.e.s basques gravement malades, on peut prendre l'exemple d'Ibon Fernandez Iradi, incarcéré à Lannemezan. Atteint d'une sclérose en plaque, il demande une suspension de peine pour raison médicale dans le strict respect des dispositions de la loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner.
- La grande majorité des 66 prisonnier.e.s basques est incarcérée dans des prisons particulièrement éloignées du Pays Basque, souvent à plus de mille kilomètres de leur domicile. Ils.elles pourraient tou.te.s être rapproché.e.s rapidement s'il n'y avait pas de blocage politique empêchant une telle situation s'inscrivant pourtant dans le simple respect du droit commun de ces prisonnier.e.s et de leur familles.
- La plupart des demandes de libération conditionnelle faites par les prisonnier.e.s basques sont refusées pour des raisons politiques. Certains jeunes de 20 ans ne connaissent leurs parents qu'à travers les visites de parloir carcéral. Certains prisonnier.e.s basques sont incarcérés en France depuis 28 ans.

Accord pluriel sur la nécessité de traiter la question des prisonnier.e.s

- Le lundi 10 juillet, une délégation de personnalités¹ s'est rendue à Paris dans le cadre d'une importante action faisant suite au désarmement de l'organisation ETA, et visant à faire avancer le processus de paix au Pays Basque, en abordant notamment la question des prisonnier.e.s basques (dont 66 sont incarcérés en France).

Cette délégation a obtenu 8 rencontres au niveau de l'exécutif (ministère de la justice), du législatif (divers groupes parlementaires et vice-présidente de l'Assemblée Nationale), mais aussi auprès d'organismes indépendants de défense des droits de l'Homme (Commission nationale consultative sur les droits de l'Homme, défenseur des droits, contrôleuse générale des lieux de privation de liberté) et du Syndicat de la magistrature.

¹ Parmi les membres de la délégation : **Jean René ETCHEGARAY**, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, le Sénateur **Jean Jacques LASSERRE**, président du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques (64), la sénatrice **Frédérique Espagnac** (PS), les député-e-s **Vincent BRU** (apparenté En Marche) et **Florence LASSERRE** (Modem), le vice-président du Conseil Départemental **Max BRISSON** (LR), la conseillère régionale **Alice LEICIAGUECAHAR** (EELV), **Michel BERHOCIRIGOIN** des Artisans de la Paix (et ancien secrétaire national de la Confédération Paysanne, ancien président de la chambre d'agriculture alternative du Pays Basque), Mme **Anaïz FUNOSAS**, présidente de Bake Bidea (le Chemin de la Paix), **Michel TUBIANA**, président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), **Serge PORTELLI** (Magistrat).



➤ Le 23 septembre, l'Agglomération Pays Basque regroupant les 158 communes du Pays Basque de France a adopté à l'unanimité (LR (droite), UDI (centre-droit), Modem (centre-droit, majorité gouvernementale), La République En Marche (majorité gouvernementale), Parti Socialiste, Parti Communiste Français, Europe Ecologie Les Verts, EH Bai, PNV) une délibération² demandant la fin du régime d'exception pour les prisonnier.e.s basques et se joignant à l'appel des Artisans de la paix à se mobiliser le 9 décembre à Paris.

➤ Le 19 octobre 2017, un espace de travail a été ouvert entre une délégation³ du Pays Basque et le ministère de la Justice sur la question des prisonnier.e.s.

➤ Du 16 novembre au 7 décembre, Le collectif BAGOAZ, le Réseau citoyen SARE et le collectif des familles et proches des prisonnier.e.s basques ETXERAT silloneront la France faisant le tour des 21 prisons où sont incarcéré.e.s des prisonnier.e.s basques, dans le but de sensibiliser et informer la population locale sur leur situation et celle du processus de paix au Pays Basque.»



Délégation du Pays Basque
s'étant rendue à Paris le 10 juillet 2017

Membres de la délégation
du 10 juillet ayant participé à la rencontre
du 19 octobre 2017 au ministère de la Justice

2 Cf. annexes, p. 12

3 Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Maire de Bayonne; Michel TUBIANA, Président d'honneur de la Ligue Française des Droits de l'Homme; Michel BERHOCOIRIGOIN, Artisan de la paix, fondateur d'« Euskal Herriko Laborantza Ganbara » (EHLG); Vincent BRU, Député des Pyrénées Atlantiques; Anaiz FUNOSAS, Présidente de « Bake Bidea- Le chemin de la paix »



2. Le samedi 9 décembre à Paris

« Paix au Pays Basque : maintenant les prisonnier.e.s »

De quoi s'agit-il ?

- Un Tour des 20 prisons où sont incarcéré.e.s les 66 prisonniere.s basques, tour ayant démarré le jeudi 16 novembre à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan (40) et se terminant le 6 décembre en région parisienne.
- Une marche, réunissant 150 à 200 marcheurs venus du Pays Basque, qui reliera les prisons de Réau, Fleury-Mérogis et Fresnes du jeudi 7 au samedi 9 décembre.
- La montée de 10 000 basques à Paris le samedi 9 décembre (par trains spéciaux et autobus) pour une grande manifestation pour la paix en Pays Basque et les prisonnier.e.s.

Pourquoi ?

➤ Le 16 décembre 2016, l'action de Louhossoa interpellait l'Etat français sur sa nécessaire implication dans le désarmement. L'impact, le soutien et la légitimité de cette action rendaient le processus irréversible... Ainsi, nous sommes arrivés au 8 avril.

- A Paris, un an après Louhossoa, l'objectif sera d'exiger que le régime d'exception appliqué aux prisonnier.e.s soit aboli, comme cela a été demandé majoritairement à plusieurs reprises par les acteurs sociaux et politiques de ce territoire, et d'obtenir :
 - ✓ La suppression du statut de Détenu Particulièrement Signalé
 - ✓ Rapprochement et regroupement
 - ✓ Libération des prisonnier.e.s malades
 - ✓ Libération conditionnelle de ceux et celles qui y auraient droit si le droit commun était appliqué



Manifestation pour les prisonnier.e.s basques à Bilbao



➤ Ces mesures urgentes s'inscrivent dans la perspective d'un règlement global, définitif du dossier des prisonniers. D'ici le 9 décembre les initiatives se multiplieront pour réussir une mobilisation massive et plurielle sur Paris.

➤ Des milliers de basques se donnent rendez-vous à Paris pour réclamer la fin du régime d'exception pour les prisonniers basques, dans une logique d'approfondissement des logiques de paix et comme geste de bonne volonté attendu par toutes et tous à la suite de la journée du désarmement du 8 avril.

7 DEC - 9 DEC

MARCHE DES PRISONS

- ✓ Du 16 novembre au 6 décembre, les associations Bagoaz, Etxerat et Sare organisent un Tour de France des prisons.
- ✓ Le jeudi 7 décembre, des centaines d'Artisans de la Paix prendront le relais et entameront une marche qui reliera différentes prisons de la région parisienne (Réaux, Fleury-Merogis, Fresnes).

Ils arriveront le samedi 9 décembre à 12H00 à la Gare Montparnasse. Le samedi 9 décembre en matinée, ils rejoindront le grand rassemblement « Paix au Pays Basque : maintenant les prisonnier.e.s ! »





SAMEDI 9 DEC MOBILISATION A PARIS

Entre 11:00 et 12:00 : Arrivée des bus du Pays Basque à la Gare Montparnasse.

11:30 : Rassemblement devant la Gare Montparnasse, début des animations, accueil des trains venus du Pays Basque

12:00 : Accueil de la marche des prisons

12:30 : Départ de la manifestation

Elle sera animée par diverses formations traditionnelles du Pays Basque : joaldunak, txarangak, trikitixak, gaiteroak, txistulariak, danseurs, etc.

Plusieurs artistes se produiront sur un Camion Sound System qui accompagnera la manifestation : Bad

Sound System + Fermin Muguruza, Mouss et Hakim de Zebda, Fredo des Ogres de Barback, OrekaTX, Rocé etc.

14:00 : Arrivée de la manifestation. Prises de parole

14:30 : Chants

15:00 : Fin du rassemblement, retour vers les bus et des trains

17:00 : Soirée à l'Euskal Etxea de Paris

PAIX AU PAYS BASQUE :





ANNEXES

- ✓ **1.** Délibération de la Communauté d'Agglomération Pays Basque..... **12**
- ✓ **2.** Extrait de la résolution du Parlement européen du 5 octobre 2017 sur les systèmes pénitentiaires et les conditions dans les prisons..... **13**
- ✓ **3.** Vœu de soutien voté à l'unanimité au Conseil de Paris..... **14**



1. Délibération de soutien adoptée à l'unanimité par le Communauté d'Agglomération Pays Basque



PROCESSUS DE PAIX AU PAYS BASQUE. DECLARATION AU GOUVERNEMENT.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY expose :

Mes Chers collègues,

Le processus de paix engagé en 2011 à Saint-Sébastien, au Palais d'Aiete, sous l'égide de Kofi Annan, prix Nobel de la Paix, a connu une avancée importante le 8 avril 2017, date du désarmement effectif de l'organisation basque ETA.

La totalité des acteurs sociaux et politiques engagés dans la résolution du conflit au Pays Basque ont affirmé leur volonté de poursuivre leur action.

Après le désarmement, le temps est venu de traiter des conséquences de ce conflit qui a profondément divisé la société basque.

La prise en compte de la situation des prisonniers et des souffrances de toutes les victimes est un préalable incontournable.

Aujourd'hui, nous demandons au gouvernement le rapprochement des prisonniers, la libération de ceux qui sont malades ou en fin de peine.

Nous en appelons, ni plus ni moins, à l'application du droit commun.

Ces mesures urgentes s'inscrivent dans le règlement global et définitif du dossier des prisonniers.

C'est pour ces raisons que nous nous joignons à l'appel lancé par les artisans de la paix à la mobilisation du 9 décembre à Paris.

DECLARATION ADOPTEE

LORS DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2017

Fait et délibéré en séance les jours,
mois et an que dessus et le présent
extrait certifié conforme au registre.

Le Président,

Jean René ETCHEGARAY



Certifié exécutoire
Transmis au contrôle de légalité le 05 OCT. 2017
Publié le 05 OCT. 2017

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egialza
15 Foch Larrakia - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Sediranga
15 Avenguda Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72



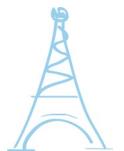
2. Extrait de la résolution du Parlement européen du 5 octobre 2017⁴ sur les systèmes pénitentiaires et les conditions dans les prisons (2015/2062(INI))



« Le Parlement européen (...) 29. condamne la dispersion pénitentiaire appliquée par plusieurs États membres, car elle constitue une peine supplémentaire qui touche les familles des détenus; demande instamment la mise en place de mesures permettant de rapprocher tous les détenus qui se trouvent loin de leur région d'origine (...); rappelle que, selon la Cour européenne des droits de l'homme, le placement d'une personne en détention dans une prison dont l'éloignement par rapport à la famille rend les visites de celle-ci très difficile, voire impossibles, peut constituer une violation de l'article 8 de la CEDH (« Droit au respect de la vie privée et familiale ») »

Cette résolution a été adoptée avec 474 voix pour (pour les parlementaires français, quasiment tous les eurodéputé.e.s LR, UDI, Modem, PRG, PS, EELV, FG) ; 109 voix contre (pour les parlementaires français, uniquement les 13 eurodéputé.e.s FN) et 34 abstentions (dont 3 parlementaires français : Jean-Marie Cavada de L'Alternative, Dominique Riquet de l'UDI-PR et Nadine Morano de LR).

⁴ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0385+0+DOC+XML+VO//FR>



3. Vœu relatif au soutien du processus de paix au Pays Basque



**Déposé par Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet,
les élu-es du groupe communiste-front gauche et Jérôme Gleizes**

Considérant que pendant des décennies le Pays basque, en Espagne comme en France, a connu la violence ;

Considérant le processus de paix engagée à Saint-Sebastien, au Palais d'Aiete, sous l'égide de Koffi Annan, prix Nobel de la Paix ;

Considérant le désarmement effectif et final de l'ETA qui a eu lieu le 8 avril 2017, à l'initiative de la société civile et d'une grande partie des élu-es ;

Considérant que ce mouvement a recueilli le soutien des élus locaux de l'ensemble de l'arc républicain, que près de 20 000 personnes étaient venues saluer le geste des «artisans de la paix» ce 8 avril 2017 et que les personnalités de ce mouvement pacifistes, membres de la société civile, d'associations ou élu-es, avaient prévu «une Journée du désarmement» en présence de quelques figures éminentes, comme l'ancien président de la Ligue des Droits de l'Homme Michel Tubiana ou Harold Good, pasteur qui avait contribué au désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ;

Considérant que du 16 novembre au 9 décembre est organisée en France une grande marche qui se terminera à Paris par un rassemblement appelant au processus de paix au Pays Basque organisé par les artisans de la paix,

Considérant que la totalité des acteurs concernés sociaux et politiques engagés dans la résolution du conflit au Pays Basque ont affirmé leur volonté de poursuivre leur action ;

Considérant les nombreuses victimes, les familles et les proches endeuillés par ce conflit ;

Sur proposition de **Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet**, les élu-es du groupe communiste-front gauche et **Jérôme Gleizes**, le Conseil de Paris émet le vœu que :

Au moment où le processus de paix franchit d'importantes étapes, le Conseil de Paris apporte son soutien au processus de paix au pays Basque.





Dossier de presse **artisans de la paix**

